



COMMUNIQUE DE PRESSE

Approvisionnement en carburant : le Gouvernement renforce les mesures de stabilisation du secteur pétrolier et rassure la population

Le Ministère de l'Économie Nationale et le Ministère des Hydrocarbures informent l'opinion publique que, dans un contexte de tensions sur le marché international des produits pétroliers liées à la situation géopolitique au Moyen-Orient, **des dispositions immédiates ont été arrêtées, en coordination avec les ministères sectoriels concernés et les opérateurs du secteur.** Ces dispositions visent à assurer la continuité de l'approvisionnement du pays et portent notamment sur :

- la mise en place de mesures exceptionnelles visant à alléger certains coûts liés à l'importation et au transport des produits pétroliers, afin de faciliter leur approvisionnement sur le marché national ;
- le renforcement du mécanisme des avances aux sociétés pétrolières, en vue de soutenir leur trésorerie et de garantir la continuité des opérations d'importation ;
- la levée de tous les obstacles au dédouanement accéléré des produits pétroliers.

Le Ministère de l'Économie Nationale et le Ministère des Hydrocarbures rassurent la population qu'il n'existe pas de pénurie de carburant et que des stocks de produits pétroliers sont disponibles et suffisant pour approvisionner l'ensemble du territoire national. Les sociétés en charge de l'approvisionnement ont également été instruites de renforcer le rythme des livraisons, de jour comme de nuit, afin d'améliorer la desserte des stations.

Fait à Kinshasa, le 23 mars 2026

Cellules de communication